

## Délibération n°CA-2024/06-01 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 22 juin 2024  
*Débat d'orientation budgétaire*

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,  
Après en avoir délibéré,

### Adopte

A l'unanimité des 22 membres présents ou représentés, le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve le débat d'orientation budgétaire, tel que détaillé dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 juin 2024.

Le Président du Conseil d'administration,  
Vincent GARNIER



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 01 JUL. 2024



## Délibération n°CA-2024/06-02 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 22 juin 2024  
*Rapport social unique 2023*

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

- Vu l'article 5 de la loi n°2019-828 du 06 août 2019 de transformation de la fonction publique
- Vu le décret n°2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique ;

Après en avoir délibéré,

### Adopte

A l'unanimité des 22 membres présents ou représentés, le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve le rapport social unique 2023 de l'établissement (document annexé à la présente délibération).

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 juin 2024.

Le Président du Conseil d'administration,  
Vincent GARNIER



Transmis à Mme la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 01 JUL. 2024



## Délibération n°CA-2024/06-03 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 22 juin 2024

### *LDG - Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs*

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

- Vu La loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 (LPR) ;
- Vu décret n° 2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) ;

Après en avoir délibéré,

### **Adopte**

#### Article 1

A l'unanimité des 22 membres présents ou représentés, le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve les lignes directrices de gestion liées au Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants Chercheurs, selon les modalités indiquées dans le document annexé à la présente délibération.

#### Article 2

A l'unanimité des 22 membres présents ou représentés, le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve le tableau des fonctions de la composante fonctionnelle C2 applicable au sein de l'ISAE-ENSMA (document annexé à la présente délibération).

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 juin 2024.

Le Président du Conseil d'administration,  
Vincent GARNIER



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 01 JUIL. 2024



## Délibération n°CA-2024/06-04 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 22 juin 2024

*Cadre de gestion des agents contractuels*

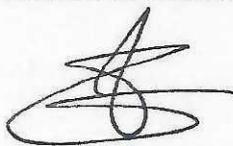
Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,  
Après en avoir délibéré,

### **Adopte**

Par 10 voix pour, 7 voix contre et 5 abstentions des 22 membres présents ou représentés, le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA, approuve le cadre de gestion des agents contractuels de l'ISAE-ENSMA, selon les modalités indiquées dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 juin 2024.

Le Président du Conseil d'administration,  
Vincent GARNIER



Transmis à Mme la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 01 JUL. 2024



## Délibération n°CA-2024/06-05 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 22 juin 2024  
*Référentiel horaire 2024-2025*

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,  
Après en avoir délibéré,

### **Adopte**

A l'unanimité des 22 membres présents ou représentés, le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve le référentiel horaire pour l'année universitaire 2024-2025, tel que détaillé dans le document annexé à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 juin 2024.

Le Président du Conseil d'administration,  
Vincent GARNIER



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 01 JUL. 2024



## Délibération n°CA-2024/06-06 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 22 juin 2024  
*Changement de concours*

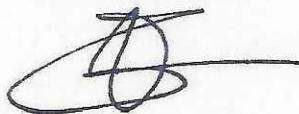
Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,  
Après en avoir délibéré,

### **Adopte**

A l'unanimité moins 2 abstentions des 22 membres présents ou représentés, le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve la demande d'intégration du concours Mines Telecom pour le recrutement des élèves ingénieurs sous statut étudiants.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 juin 2024.

Le Président du Conseil d'administration,  
Vincent GARNIER



Transmis à Mme la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 01 JUIL. 2024



## Délibération n°CA-2024/06-07 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 22 juin 2024  
*Règlements de scolarité 2024-2025*

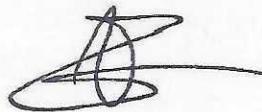
Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,  
Après en avoir délibéré,

### **Adopte**

A l'unanimité des 22 membres présents ou représentés, le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve le Règlement de scolarité 2024-2025 applicable à la formation ingénieurs sous statut étudiant et aux masters, ainsi que le Règlement de scolarité 2024-2025 applicable à la formation ingénieurs sous statut apprenti (documents annexés à la présente délibération).

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 juin 2024.

Le Président du Conseil d'administration,  
Vincent GARNIER



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 01 JUIL. 2024



## Délibération n°CA-2024/06-08 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 22 juin 2024

*Délibération financière complémentaire*

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,  
Après en avoir délibéré,

### Adopte

A l'unanimité des 22 membres présents ou représentés, le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve les tarifs « Inscriptions MASTER », tel que détaillés dans le document joint à la présente délibération.

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 22 juin 2024.

Le Président du Conseil d'administration,  
Vincent GARNIER



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le

01 JUL. 2024



## Délibération n°CA-2024/06-09 du Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA

Séance du 24 juin 2024  
*Admissions en non-valeur*

Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA réuni en formation plénière,

Après en avoir délibéré,

**Adopte**

A l'unanimité des 22 membres présents ou représentés Le Conseil d'administration de l'ISAE-ENSMA approuve les admissions en non-valeur du titre n°63/2020 et du titre n° 388/2021 (document annexé à la présente délibération).

Fait à Chasseneuil-du-Poitou, le 24 juin 2024.

Le Président du Conseil d'administration,  
Vincent GARNIER



Transmis à Madame la Rectrice de région académique, Chancelière des Universités, le 01 JUL. 2024

